

ANNEXE 2 – GRILLE D’INSTRUCTION

Thèmes	Critères	Note 1 à 5	Coefficient	Cotation	
Stratégie, gouvernance et pilotage du projet	Expérience du promoteur, cohérence du projet associatif avec les interventions recommandées ; Connaissance du territoire et des publics		6	30	60
	Co-construction du projet avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et institutionnels du territoire ; Nature et modalités de partenariats garantissant la continuité des parcours et la variété des interventions		6	30	
Fonctionnement / Accompagnement médico-social proposé	Organisation et conditions de fonctionnement		6	30	80
	Modalités d’élaboration et de mise en œuvre du projet individualisé ; Prestations proposées ; Evaluation et réévaluation régulière des besoins		6	30	
	Garantie des droits des usagers et modalités de mise en place des outils de la loi 2002-2 ; Stratégie d’amélioration continue de la qualité		4	20	
Moyens humains, matériels et financiers	Ressources humaines : adéquation des compétences avec le projet global (qualification, pluridisciplinarité de l’équipe), plan de formation continue		6	30	60
	Moyens matériels envisagés ; Cohérence et optimisation du budget ; Mutualisations proposées		6	30	
Total				200	200